



Communiqué de presse

Paris, 4 juillet 2024.

La MACSF lance un nouveau fonds à échéance avec Edmond de Rothschild

Ouverte aux versements à compter du 4 juillet et jusqu'au 15 octobre 2024, la nouvelle unité de compte est investie sur des obligations d'entreprises. Conçue en exclusivité par Edmond de Rothschild Asset Management pour la MACSF, elle est accessible au sein des contrats d'assurance vie et de retraite (PER). Elle vise, à son lancement, un rendement moyen annualisé d'au moins 4,15% sur toute la durée du fonds dont l'échéance est prévue en 2032.

Baptisé, « Objectif 2032 Edmond de Rothschild », ce nouveau fonds est exclusivement accessible dans les contrats d'épargne MACSF (assurance vie et PER). *“La période nous semble favorable sur le marché des obligations d'entreprises ce qui nous permet de prévoir, à son lancement, une performance moyenne annualisée de plus de 4% sur 8 ans”*, explique Luc Deschamps, responsable de la gestion financière et de la gamme d'unités de compte du groupe MACSF.

Diversification géographique et sectorielle

Le lancement de cette unité de compte a été décidé avant l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale française, pour tirer parti de la bonne tenue des marchés obligataires d'entreprises. *« L'incertitude politique liée au résultat des élections législatives en France ne présente pas un risque surdimensionné par rapport aux autres risques que prend déjà en considération le marché comme les risques géopolitiques ou l'évolution de l'inflation par exemple »*, précise Luc Deschamps. La diversification géographique du fonds qui n'est investi qu'à 25% environ sur des titres français, et pour le reste sur des titres de différents pays européens ou des Etats-Unis (12%) atténue par ailleurs le poids du contexte hexagonal.

Performance attractive et risque modéré

Conçue avec Edmond de Rothschild Asset Management sur le modèle de l'unité de compte « Objectif 2028 » lancée fin 2022, et « Objectif 2030 » lancée en septembre 2023, cette nouvelle unité de compte est ouverte aux versements à partir du 4 juillet et jusqu'au 15 octobre 2024.



Ce fonds « Objectif 2032 » est un fonds obligataire classique dans sa conception mais il présente l'originalité d'afficher un profil de risque modéré qui le distingue de ses concurrents. Il est en effet très diversifié puisqu'il investit dès son lancement sur 110 obligations émises par des sociétés dont la notation est *Investment Grade* (notation très élevée) pour la moitié d'entre elles ; l'autre moitié des sociétés étant notées *High Yield* (à haut rendement). « *Dans la partie high yield, les émetteurs sont choisis dans des secteurs variés relativement défensifs et bénéficient d'une bonne notation financière : B ou davantage. De plus, il n'y a pas d'obligations subordonnées émises par les banques, souvent sources de volatilité. La prise de risque est donc très modérée* », souligne Luc Deschamps.

L'épargnant conserve sa liberté

Si la date d'entrée est fixée pendant une période limitée, la date de sortie en revanche est libre. L'épargnant peut donc décider de sortir de l'unité de compte « Objectif 2032 » quand il le souhaite, la valeur de cession dépendant alors des conditions de marché. La performance qui lui sera servie sera liée à la valeur liquidative à la date du retrait ou de l'arbitrage.

Le rendement annoncé de 4,15% par an est un rendement prévisionnel annualisé, dans l'hypothèse d'un épargnant qui resterait jusqu'au terme de l'échéance, soit 2032. « *Au fil du temps, la performance peut varier. L'unité de compte comparable 'Objectif 2028' a ainsi réalisé à aujourd'hui une performance de plus de 8% depuis son lancement en décembre 2022* » indique Luc Deschamps.

Ce placement est destiné aux épargnants qui recherchent un rendement supérieur au monétaire ou au fonds en euros, lissé sur le long terme, avec un niveau de risque maîtrisé grâce à la diversification du portefeuille de valeurs.

Pour aller plus loin :

- En savoir plus sur le fonds [« Objectif 2032 Edmond de Rothschild »](#)
- Lire la [fiche technique](#)

A propos du groupe MACSF

Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus d'un siècle, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie 1 700 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards d'euros. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure les risques de la vie privée et professionnelle de plus d'un million de sociétaires et clients. Pour en savoir plus : macsf.fr

Contacts presse :

Séverine Sollier - 06 14 84 52 34 – severine.sollier@macsf.fr
Annie Cohen - 06 71 01 63 06 - annie.cohen@macsf.fr